

## **Étude longitudinale sur le devenir des jeunes placé(e)s au Québec et en France : la scolarisation, enjeu majeur pour les jeunes**

QUÉBEC, le 3 décembre 2018 /CNW Telbec/ - Le partenariat EDJeP dirigé par la Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CREVAJ) de l'ENAP rendent public les premiers résultats de sa grande étude longitudinale sur le devenir des jeunes placé(e)s au Québec.

Les premières analyses démontrent que les jeunes placé(e)s par le système de protection de la jeunesse rencontrent un retard scolaire bien plus important que les jeunes québécois du même âge. L'écart est aussi considérable par rapport aux jeunes plus spécifiquement issus des milieux défavorisés. Alors que 75% des jeunes québécois de 17 ans de la population générale sont au secondaire 5, seulement 17 % des jeunes placé(e)s sont inscrits à ce niveau. Même en comparant seulement avec les jeunes issus de milieux défavorisés de la population générale, l'écart de 36 points de pourcentage demeure substantiel. De manière analogue, tandis que 79,8% des jeunes québécois(es) et 60% des jeunes issus de milieux défavorisés n'ont jamais repris une année scolaire, c'est le cas de seulement 26,7% des jeunes placé(e)s. Ces résultats sont d'autant plus préoccupants que les premières analyses démontrent aussi que les jeunes qui se sentent soutenus atteignent des niveaux scolaires supérieurs.

D'une ampleur inédite au Québec et au Canada, EDJeP suit une cohorte de 1136 jeunes de 17 à 21 ans qui ont été placé(e)s par le système de protection de la jeunesse et qui sont sur le point de sortir de placement pour entrer dans la vie adulte autonome. Cette vaste collecte de données a pour objectif notamment de mieux saisir les réalités des jeunes ainsi que les facteurs ayant une incidence sur leur transition vers la vie adulte.

Pour Martin Goyette, chercheur principal de l'étude, « compte tenu de la place centrale du diplôme et de la scolarité dans les processus d'insertion socioprofessionnelle, il faut tou(te)s se mobiliser collectivement pour améliorer les soutiens scolaires aux jeunes placé(e)s afin de réduire cette inégalité criante. Qu'on soit dans une perspective de justice sociale et d'égalité des chances ou dans une perspective de développement économique, ces jeunes doivent constituer une priorité ».

Jessica Côté-Guimond, coporte-parole du Comité Jeunes ex-placé(e)s de la recherche, rappelle qu'il est important d'écouter les jeunes et d'adapter les services en leur offrant des alternatives : « En Centre jeunesse, on est dans l'urgence de travailler sur le comportement et la réadaptation sociale. On parle peu d'avenir, de rêves, on nous encourage peu dans nos projets futurs. On voit dans la recherche que les jeunes placé(e)s ont des ambitions face à leur parcours scolaire. Il faut absolument leur donner les bons moyens pour réussir ! »

La prochaine vague de collecte de données débutera au printemps prochain et apportera d'autres éléments sur la transition de sortie des jeunes placé(e)s. Les mêmes jeunes seront

à nouveau rencontré(e)s en 2019 et 2020. Les résultats viseront à améliorer les pratiques sociales et des politiques publiques relatives au soutien et au devenir des jeunes placé(e)s.

Pour entrevue et informations: [Martin.goyette@enap.ca](mailto:Martin.goyette@enap.ca)

Jessica Coté-Guimond : [jessicacoteguimond@hotmail.com](mailto:jessicacoteguimond@hotmail.com)

Voici le lien vers le rapport complet : [http://edjep.ca/wp-content/uploads/2018/11/rapport\\_sommaire.pdf](http://edjep.ca/wp-content/uploads/2018/11/rapport_sommaire.pdf)

### **À propos de l'Étude longitudinale sur le devenir des jeunes placé(e)s au Québec et en France**

EDJeP s'intéresse aux conditions de vie et de sortie des jeunes de 17 à 21 ans ayant été placé(e)s dans des services de protection de la jeunesse. Cette recherche d'envergure est la première étude représentative du genre au Canada. Elle est construite dans une perspective internationale (comparaison France-Québec) et interdisciplinaire qui s'appuie sur de fortes collaborations entre la protection de la jeunesse et les acteurs communautaires et gouvernementaux. La recherche innove également par la participation d'un comité de jeunes ex-placé(e)s qui collabore de façon transversale à toutes les étapes du processus de recherche. Cette étude est financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada dans le cadre d'un programme de partenariat. Pour plus d'informations, consultez le [www.edjep.ca](http://www.edjep.ca)

### **À propos de la CREVAJ**

La Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CREVAJ) vise l'acquisition de connaissances nouvelles sur les méthodologies d'évaluation de l'action publique ainsi que l'amélioration des connaissances autour de la mise en œuvre de l'action publique et de ses effets. Les travaux réalisés dans le cadre de la Chaire permettront de mieux orienter les interventions et les mécanismes de soutien auprès des personnes en situation de vulnérabilité, notamment dans le secteur de la jeunesse, un secteur exemplaire de la compréhension des transformations récentes de l'État tant sur le plan du renouvellement de l'action publique que sur le plan de ses limitations et de ses risques.

Pour plus d'informations, consultez le [www.crevaj.ca](http://www.crevaj.ca).